



**Chambre des Territoires de Corse**  
**Camera di i Territorii di Corsica**

**Session du** 11 février 2019  
**Sessione di l'** 11 di ferraghju di u 2019  
**Lieu :** Bastia

**Décision N° 2019-5**

**Objet :** Individualisation des aides aux communes, intercommunalités et territoires  
**Oggetu :** Individualisation des aides aux communes, intercommunalités et territoires

L'an deux mille dix-neuf, le 11 février, la Chambre des Territoires convoquée le 29 janvier 2019 s'est réunie dans la Salle des Délibérations Jean Leccia, sous la présidence de M. Gilles SIMEONI, Président de la Chambre des Territoires

**Etaient présents : Mmes et MM.**

Don-Marc ALBERTINI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Pascal CARLOTTI, François-Xavier CECCOLI, Louis CESARI, Napoléon DE PERETTI DELLA ROCCA, Henri FRANCESCHI, Josepha GIACOMETTI, Lauda GUIDICELLI, Saveriu LUCIANI, Pierre MARCELLESI, François-Marie MARCHETTI, Joselyne MATTEI-FAZI, Jean-Toussaint MORGANTI, Marie-Thérèse OLIVESI, Claudy OLMETA, Antoine POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO DI BORGO, Pierre SAVELLI

**Etaient absents et excusés :**

M. Jean-Baptiste ARENA  
M. Jean BIANCUCCI  
M. Laurent MARCANGELI  
Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS  
M. Jean-Luc MILLO  
Mme Anne-Marie NATALI  
M. Jérôme NEGRONI  
M. Jean PAJANACCI  
M. Rosa PROSPERI  
M. Stéphane SBRAGGIA  
M. Petr'Antone TOMASI

**Etaient absents :**

M. Jean-Christophe ANGELINI  
Mme Vanina BORROMEI  
Mme Bianca FAZI  
M. Francis GIUDICI  
M. Georges MELA  
M. Lionel MORTINI  
M. Marc-Antoine NICOLAI  
M. François SARGENTINI  
M. Jean-Guy TALAMONI  
M. François TATTI





## **Chambre des Territoires de Corse Camera di i Territorii di Corsica**

- VU** La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République et son décret d'application n° 2017-1684 du 14 décembre 2017
- VU** Le règlement intérieur de l'Assemblée de Corse adopté par délibération n° 18/006 AC de l'Assemblée de Corse du 16 janvier 2018
- VU** La délibération n°18/200 AC de l'Assemblée de Corse du 28 juin 2018 approuvant le règlement transitoire d'aides aux communes, intercommunalités et territoires
- VU** Les lettres de saisine de Monsieur le Président du Conseil exécutif de Corse en date du 27 novembre 2018 et du 3 janvier 2019 adressant à la Chambre des Territoires les rapports d'individualisation des aides aux communes, intercommunalités et territoires pour information
- VU** Le rapport de M. le Président de la Chambre des Territoires n° 2019-7 relatif aux individualisations des aides aux communes, intercommunalités et territoires.

### **LA CHAMBRE DES TERRITOIRES**

**PREND ACTE** Des individualisations suivantes prises dans le cadre du règlement transitoire des aides aux communes, intercommunalités et territoires :

- Communauté de communes de Castagniccia - Casinca : construction du siège de l'EPCI - Proposition d'affectation et de réaffectation de crédits pour un montant de 523 507 €.
- Fonds de Territorialisation : Communauté de Communes di L'Isula è Balagna - Réhabilitation de l'Institut des Filles de Marie à L'Isula pour un montant de 2 811 900 €.
- Individualisation des crédits au titre du règlement transitoire d'aides aux communes, intercommunalités et territoires : aide dans le cadre des politiques urbaines contractualisées pour un montant de 459 222 €.
- Commune de L'Isula - Proposition d'affectation et de réaffectation de crédits pour l'aménagement de la place Paoli pour un montant de 222 000 €.
- Révision de l'affectation des crédits sur l'autorisation de programme relative à l'aménagement du Pôle d'animations de l'Alta Rocca pour un montant de 200 000 €.
- Individualisation des crédits dans le cadre du Fonds de solidarité territoriale - Complément 2018 pour un montant de 4 668 415.79 €.





## Chambre des Territoires de Corse Camera di i Territorii di Corsica

- 5<sup>ème</sup> individualisation 2018 pour un montant de 16 475 742 €.
- Individualisation des crédits de fonctionnement au titre du règlement transitoire d'aides aux communes, intercommunalités et territoires - Fonds de territorialisation : Communauté de communes di l'Oriente : étude pour la revitalisation, l'attractivité et l'aménagement du hameau du fort d'Aleria et du site environnant pour un montant de 60 000 €.
- Répartition du produit des amendes de police 2017 pour un montant de 282 548.94 € pour la Corse-du-Sud et 366 196.20 € pour la Haute-Corse.

Le Président de la Chambre des Territoires

Gilles Simeoni